

COMITE SYNDICAL DU 25/09/2017

Mesdames , Messieurs

Je vous remercie pour votre présence

Mon intervention habituelle sur l'actualité sera un peu plus longue que d'habitude car les circonstances sont spéciales.

La loi sur le non cumul des mandats m'interdit d'être sénateur et d'avoir un exécutif local .Cette volonté de couper les parlementaires du terrain va dans le sens de l'affaiblissement des parlementaires dont l'image est malmenée à cause des malversations d'un petit nombre de voyous .On ne peut plus être sénateur et maire de Coucouron (800 habitants) mais on peut toujours être Maire de Marseille ou Lyon ,Président de la métropole et présidents de nombreuses SEM et syndicats .Cela ne gêne personne.

Avant de faire mon choix entre mandat national et local , il m'a semblé utile de revenir sur mon action au SDE.

Elu président le 18 mai 2008 , vous m'avez renouvelé votre confiance ,à plus de 70%,le 27 mai 2014.

Le 18 mai 2008, lors de mon discours de candidature ,je disais entre autre : « Je me présente aujourd'hui pour défendre et augmenter l'identité de ce syndicat indispensable au monde rural mais aussi aux communes urbaines. ».

Je crois que j'ai, avec le soutien total du bureau et du comité syndical ,tenu ce pari.

Revenons sur ces près de 10 ans de présidence.

LA GESTION DU SYNDICAT

J'ai mis en place un fonctionnement collégial :l'exécutif ,composé du président et des vices présidents, s'est réuni au moins 1 fois par mois et le bureau a lieu tous les mois. .A chaque comité syndical, je vous tiens informé de toutes les décisions importantes tant sur le plan national que local.

Je remercie pour leur excellente collaboration et participation les élus : vices présidents , membres du bureau et du comité syndical .Nous avons travaillé dans une excellente ambiance et dans le respect de chacun

Nous avons remis de l'ordre dans les finances avec la mise en place des autorisations de programme ce qui fait que depuis 2010 nous n'avons pas emprunté.

Le taux d'endettement en 2008 était de 61 % et en 2016 il n'était plus que de 22%.

Au cours de ces années, l'équipe de direction a été totalement changée avec l'arrivée d'un nouveau directeur général, d'une nouvelle directrice administrative et financière et d'un nouveau responsable des services techniques.

Pendant cette période il y a eu plusieurs mouvements de personnel. Nous avons accueilli de nouveaux employés suite au développement ou la prise de nouvelles compétences : urbanisme ,cadastre, éclairage public, infrastructures de charge pour véhicules électriques. informatisationJe tiens ici à remercier le Directeur général des services et l'ensemble des cadres et employés pour leur excellente collaboration . Nous avons modernisé nos outils et nos méthodes de travail. Je peux citer en particulier : les archives qui étaient inexistantes et la gestion électronique des documents .Pour continuer dans cet esprit ,je vous proposerai tout à l'heure plusieurs modifications réglementaires concernant le personnel.

Nous avons agrandi les locaux qui nous permettent désormais d'organiser à domicile les réunions thématiques, les comités syndicaux et les réceptions, dans des conditions optimales.

Il s'agit d'un bâtiment conçu pour respecter au mieux les normes environnementales ;

LES SERVICES AUX COMMUNES

C'est le cœur de notre action car le syndicat regroupe les 339 communes ardéchoises.

Nous avons modifié et amélioré les subventions pour les travaux d'éclairage public .Grace à cela, toutes les demandes de subvention sont maintenant honorées sans délai avec un vote mensuel du bureau .Nous avons aussi incité à la qualité technique des installations. Le financement des travaux d'électrification a été modifié. Dorénavant ,les opérations d'urbanisme bénéficient également d'un financement à 75 % du syndicat .Les 25 % sont payés sur 10 ans sans intérêt .Cela permet ,pour les communes ,d'attendre la vente des terrains .Le SDE est de loin l'organisme qui finance le mieux les communes mais aussi les communautés de communes.

A titre d'exemple, en 2016 il a été attribué(hors travaux d'électrification),3304 946 € de subventions aux diverses collectivités avec la répartition suivante :

- Eclairage public : 1 271 664
- Ballons Fluos : 1 091 035
- France télécom : 442 257 €
- CEE : 499 990 €

La numérisation du cadastre est, pour moi, une des meilleures réalisations de ces 10 ans. : les 176 communes pour lesquelles on s'était engagé ont été vectorisées et nous avons remis à jour celui des communes déjà numérisées .Toutes les communes ardéchoises ont, maintenant ,à leur disposition et gratuitement ,un excellent outil

Le SIG (système d'information géographique) a été adopté par 317 communes soit la quasi-totalité des communes ardéchoises .

Le remplacement des ballons fluorescents, dans le cadre d'un règlement exceptionnel d'intervention a été une parfaite réussite qui a permis aux communes d'être subventionnées à hauteur de 50 %. Nous avons du prolonger ce dispositif qui devait se terminer le 31 décembre 2016. Plus de 10 000 luminaires équipés de ballons fluorescents ont été à ce jour remplacés.

Dans le cadre de la maintenance de l'éclairage public, nous avons remplacé l'ensemble des lampes, améliorant ainsi l'efficacité lumineuse mais aussi la consommation énergétique. Grace à une évolution de nos interventions, nous avons pu baisser de façon très significative le prix ,payé par les communes ,pour l'entretien de l'éclairage public .Aujourd'hui, c'est 274 communes qui nous confiées la maintenance soit 45 000 points lumineux. Nous venons de mettre en place la compétence éclairage public .Déjà 35 communes ont pris une délibération de principe pour un transfert au 1 janvier 2018. Ce service devrait être très profitable aux collectivités ardéchoises.

Le 1^{er} janvier 2014 a été marqué par la mise en place du service d'instruction des demandes d'urbanisme pour les communes rurales, au sujet de la desserte électrique .Ce service donne entière satisfaction avec plus de 1400 demandes traitées par an

Le service consacré à la maîtrise de l'énergie s'est amplifié avec 2 techniciens et 233 communes adhérentes .Nous avons encore plus accompagner les communes dans ce domaine sensible en créant une subvention spécifique liée aux économies d'énergie éligibles au certificats d'économie d'énergie .Cela a un coût financier non négligeable pour le syndicat mais les communes perçoivent des subventions très largement supérieures à la vente des CEE. Depuis le démarrage, nous avons traités 205 dossiers, 100 dossiers sont en cours d'instruction pour un montant de Subventions de 785 000 euros soit environ 2,5 millions d'euros de travaux pour l'amélioration et l'efficacité énergétique des bâtiments communaux ardéchois

Dans ce domaine, le syndicat a intégré la SEM créée par le syndicat de la Drome .Celle-ci doit être dynamisée et devrait permettre la réalisation de nombreuses installations d'énergie renouvelable.

Nous avons lancé un déploiement de 110 bornes électriques pour la recharge des véhicules .Cela a permis d'irriguer l'ensemble du territoire ardéchois et pas seulement les territoires les plus peuplés.

Nous accompagnons aussi les communes dans la réalisation de chaufferie ou autres installations. Depuis le début de l'année, c'est plus de 5000 charges sur nos bornes, ce qui fait de l'Ardèche le département le plus équipé en Auvergne Rhône Alpes
Nous avons coordonné l'achat groupé de gaz et d'électricité avec des gains important sur les factures de nos membres

LES TRAVAUX

La première fonction du syndicat est de faire des travaux d'électrification pour les communes .Notre niveau d'investissement est très élevé.

A titre d'exemple, en 2016,le syndicat a réalisé plus de 20 000 000 € de travaux qui se répartissent sur 400 chantiers par an, de la façon suivante :

- 15 000 000 de travaux directs

- 5 000 000 pour le compte des communes dans le cadre de la MOT

Les principales recettes sont : le FACE ,la taxe sur l'électricité ,la redevance et les participations versées par les exploitants.

Ces dernières années, nous avons augmenté de façon très importante les travaux de renforcement malgré les nouveaux critères d'ERDF qui ont baissé de près de 50 % le nombre de clients mal alimentés .En réalité ,la baisse n'est qu'artificielle.

La réforme du FACE nous a obligé à modifier nos méthodes de travail :

- Les crédits sont maintenant essentiellement axés sur les renforcements et nous avons assoupli nos critères et notre politique en ce domaine pour pouvoir consommer les crédits.

Au Sénat ,je suis le rapporteur du budget du FACE et j'ai pu faire évoluer ce fonds .Dans un rapport ,je viens de proposer des modifications utilesaffaire à suivre.

Les travaux en coordination d'éclairage public et sur les réseaux téléphoniques ont explosé .Les communes apprécient beaucoup ce service.

La mise en consultation ,en 2009 , 2012 et 2016 des travaux d'électrification a permis de faire baisser les prix et de les mettre au niveau juste .Avec les pénalités appliquées systématiquement ,les travaux et les études sont plus vite réalisés .Malheureusement un point noir : Orange retarde souvent nos travaux .Nous collaborons avec ADN

Nous avons réalisé un chantier symbolique : l'enfouissement des lignes dans les gorges de l'Ardèche.

LA COMMUNICATION

A notre arrivée ,l'image de notre syndicat était pratiquement inexistante ,nous l'avons considérablement améliorée tant dans le département qu'à l'extérieur.

En juin 2015, nous avons fêté avec vous les 50 ans du SDE. Une très belle manifestation avec beaucoup d'invités, ou un nouveau logo avait été dévoilé.

Dans un souci d'efficacité et de collaboration, j'ai pris l'initiative de créer l'USERA qui regroupait les 9 syndicats des énergies de Rhône alpes .J'en ai été le président fondateur .Avec la fusion des régions, elle s'est élargie à l'Auvergne Rhône Alpes.

Je suis très assidu aux réunions de la FNCCR, qui regroupe tous les syndicats de France, et j'en ai été élu vice-président.

J'ai multiplié les visites de chantiers sur le terrain pour être à l'écoute des élus . C'est plus de 250 visites de chantiers qui ont été réalisées .Auparavant , alors qu'il était souvent le plus gros financeur ,le syndicat était totalement oublié dans de nombreuses inaugurations .Cela s'est très nettement amélioré et le syndicat y est toujours représenté.

Le 19 mai 2016, nous avons organisé , au Pouzin , le premier salon de l'éclairage public et de la mobilité électrique qui a connu un franc succès.

Nous avons organisé de nombreuses réunions décentralisées sur différents thèmes : présentation du syndicat, SIG ,urbanisme .

DE TRES GRANDES INQUIETUDES POUR L'AVENIR

Il nous faut aussi avoir à l'esprit un certain nombre de réformes nationales qui ont déjà eu ou qui auront des conséquences sur notre activité. Je pense à :

La réforme du Facé a eu des conséquences immenses :

- financières :elles sont très importantes pour les communes devenues urbaines qui n'auraient plus droit au FACE et aux subventions à 75 % mais seulement à 40%.Une nouvelle atteinte pour les petites communes .

- Négatives sur le niveau des investissements du syndicat et des aides aux communes.

Grace à notre collaboration avec le Préfet et erdf ,nous avons pu limiter la casse :4 communes urbaines sont devenues rurales et seulement 3 communes rurales sont devenues urbaines .Le Préfet a accordé 31 dérogations .Je le remercie une nouvelle fois car tel n'a pas été le cas dans de nombreux départements .

La loi sur les métropoles et les communautés urbaines qui leur donne la compétence en terme de distribution d'énergie électrique et gazière mais aussi la loi sur la transition énergétique qui donne des compétences aux régions .Cela va faire baisser considérablement les fonds de l'électrification rurale déjà mis à mal par la réforme du FACE .

J'ai longtemps cru que le danger ,pour nos syndicats ,viendrait des départements qui voudraient capter ces compétences et surtout les finances pour les utiliser dans d'autres domaines que l'électrification .Nous avons l'exemple avec la taxe départementale sur l'électricité .La création de l'ALEC par notre département n'a qu'un seul but :reclasser les nombreux salariés de pôle énergie .Aujourd'hui ,le département est sûrement condamné à terme par la technostructure bien-pensante qui ignore la ruralité. D'ailleurs le Premier ministre a dit qu'il ne fallait garder que 2 échelons en dessous de la Région .Qui va être éliminé ? le département ,les intercommunalités ou les communes .Il en est de même pour les syndicats puisque que le gouvernement a déclaré qu'il fallait en supprimer 5000 sur les 15 000 existants.

Les deux grandes menaces vont venir des régions et du pouvoir urbain :

Les régions qui ont déjà la compétence énergie et qui se verraient bien exercer celle de l'électricité.

Le pouvoir politique est totalement aux mains des urbains .Ce phénomène a été accéléré avec la création de trop nombreuses métropoles .Pour démontrer ce danger ,je vais vous lire quelques passages du communiqué de presse de France urbaine ,qui regroupe les grandes agglomérations et métropoles ,suite à sa rencontre avec la directrice de cabinet de Mr Nicolas Hulot .Je cite : *«Il parait en effet indispensable que France urbaine affirme fortement ses positions afin de sortir du dialogue bipartite Enedis-FNCCR. En outre l'absence de compétence en matière de distribution d'électricité pour les communes d'agglomération a été évoqué :il est souhaité que France urbaine fasse avancer ce sujet pour ces territoires qui sont démunis face à l'opérateur historique »*.Et plus grave : *«La Directrice de cabinet a exprimé son soutien aux demandes exprimées par France Urbaine en matière d'énergie ,qu'il s'agisse de la possibilité de sortir des syndicats d'électricité , ou encore au rééquilibrage des relations entre autorités concédantes et grands opérateurs en matière d'énergie »*.

C'est clair , précis et net .Je peux vous dire que, lors de la dernière réunion du bureau de la FNCCR ,l'ambiance était plus que morose.

Mais, à terme, cela peut entrainer la fin de la péréquation tarifaire .règle essentielle mise en place par le Général de Gaulle :le même tarif et un service identique sur l'ensemble du territoire national

.C'est donc une nouvelle attaque contre la ruralité et la cohésion nationale. Quelques barons, élus des très grandes villes veulent récupérer la taxe sur l'électricité : On a l'exemple des départements qui , aujourd'hui ,perçoivent la taxe départementale sur l'électricité et qui ne reversent pas un centime aux syndicats et l'utilisent pour d'autres domaines :en Ardèche c'est 3 millions d'euros.

Ces attaques interviennent au moment où l'électrification rurale est fragilisée :

- Plus aucun parlementaire ne sera président ou dans l'exécutif des syndicats départementaux .Il est bien entendu que l'influence des nouveaux présidents sera très largement amoindrie au niveau départemental et quasi nulle au niveau national.

- Plus aucun parlementaire ne sera maire ou président d'intercom

- Une assemblée nationale majoritairement composée d'élus urbains qui ne connaissent pas la vie rurale.

- des négociations très difficiles avec Enedis.

Nous devons tout faire pour défendre le système français de l'électricité.

La solidarité doit sans cesse être rappelée car elle est la pierre fondatrice de notre Syndicat , créé il y a 53 ans.

Solidarité entre communes urbaines et communes rurales, solidarité entre communes riches et communes pauvres.

Sans cette solidarité qui se traduit par l'adhésion de toutes les communes à un syndicat unique de taille départementale et les conséquences financières qui en découlent, le réseau électrique ne serait pas au niveau tel qu'il l'est aujourd'hui.

J'attache beaucoup d'importance à l'exercice de la compétence de maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale que les communes nous ont confiées. Il est au cœur de notre mission de défendre les intérêts de nos adhérents à travers l'expertise que nous leur devons.

Il me semble important de rappeler le rôle essentiel joué par notre syndicat dans l'aménagement du territoire.

Ce bel outil doit être au service de la solidarité mais également performant.

Etre performant c'est atteindre ses objectifs en maîtrisant ses coûts, c'est aussi inscrire son action dans une amélioration constante des procédures, des délais, de la qualité et de la maîtrise des coûts. C'est ce à quoi nous nous sommes employés.

Je suis aujourd'hui devant un dilemme cruel : dois-je rester Maire de Coucouron et Président du SDE ou rester Sénateur.

Ma décision a été prise en évaluant où je serai le plus utile à la ruralité et à l'Ardèche .

Je crois que j'ai ,avec vous ,renové le syndicat qui est de plus en plus le partenaire des acteurs du territoire .J'ai le sentiment du devoir accompli .Je suis fier de la tâche réalisée que je n'aurai pu accomplir sans votre soutien et celui du personnel.

Je pense que mon rôle au niveau national est important pour la défense de notre belle Ardèche .J'ai donc , après mures et dures réflexions ,décidé de rester Sénateur et de quitter ma fonction de Président du SDE à compter du 20 octobre.

Le 23 octobre vous serez convoqués pour élire un nouveau président et un nouveau bureau .Je voudrais ici rappeler quelques principes qui devront toujours être à l'esprit des nouveaux dirigeants :

- le syndicat est au service de toutes les communes ardéchoises .Il serait très néfaste d'oublier ce principe .J'ai essayé tout au long de ces années d'aider toutes les communes sans distinction mais d'adapter les règlements aux intérêts communs à tous .Les règlements sont faits pour être respectés et il ne doit y avoir aucune entorse .Tout précédent est dangereux.

- les relations avec le personnel sont très importantes pour le fonctionnement du syndicat .Les élus doivent respecter le personnel mais le personnel doit respecter les élus .Depuis mon accession au poste de président ,les élus ont repris le pouvoir tout en s'appuyant sur les connaissances des collaborateurs .Je n'ai pas hésité à me séparer de ceux qui ne l'avaient pas compris .Je pense avoir été juste en refusant tout favoritisme .

- le rapport avec les entreprises est très important car le syndicat est un grand donneur d'ordre .A mon arrivée j'ai remis les choses en place et les entreprises ne commandent plus mais exécutent .En 2009, quand l'appel d'offre a cassé le monopole de certains ,j'ai été le pire des voyous et en réalité je ne faisais qu'un travail honnête .Les prix ont baissé et surtout les travaux ont été réalisés à temps .D'ailleurs les entreprises l'ont comprise lors des nouvelles adjudications Les pénalités de retard ont été de 102 817 euros en 2016.Malgré de très fortes et amicales pressions, je n'ai jamais remis 1 euro de pénalité .Les entreprises doivent être respectées mais attention à l'interventionnisme .Je ne suis jamais intervenu auprès d'elle pour des questions de réalisation des travaux ,c'est le rôle du directeur .J'ai toujours fait confiance à Laurent Ricaud..

- un grand rêve du département est de regrouper le SDEA et le SDE .Soyez vigilants, car cela pourrait revenir à l'occasion de mon départ.

Un président doit être au-dessus de la mêlée tout en connaissant les détails de nos actions et faire confiance à l'équipe directionnelle et à l'exécutif.

Pour terminer j'ai vraiment la sensation d'avoir vécu une aventure formidable et passionnante que je quitte avec beaucoup d'émotion .J'ai fait tout ce que j'ai pu dans l'intérêt de l'Ardèche et des Ardéchois.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé et collaboré avec moi :Elus ,personnel ,entreprises ,administration

Merci à tous les maires qui m'ont toujours très bien accueillis dans leurs communes petites ,moyennes ou grandes.

Dans ma fonction de Sénateur ,je reste bien entendu à votre service et à celui des communes .Vous pouvez compter sur mon total soutien.

Au syndicat,je souhaite que la continuité soit assurée par la nouvelle équipe dirigeante .Je me tiendrai à sa disposition et si ,les nouveaux élus me le demandent et si vous m'accordez vos suffrages ,j'accepterai d'être un simple membre du bureau et pouvoir continuer à travailler avec l'équipe actuelle qui ,je l'espère ,sera reconduite .Je souhaite que l'esprit et la méthode que j'ai su mettre en place pendant ces 9 ans survivent à ma présidence.

Passons maintenant à l'ordre du jour.



JACQUES GENEST

Sénateur de l'Ardèche

Maire de Coucouron

Monsieur Le Préfet
Préfecture
BP 721
07007 PRIVAS Cedex

Lettre recommandée avec AR

Coucouron, le 29 Septembre 2017

Monsieur le Préfet,

En application de la loi sur le non cumul des mandats, je démissionne, à compter du **20 octobre 2017**, de ma fonction de Président du syndicat départemental d'énergie

L'accusé de réception devra m'être envoyé à l'adresse suivante :

GENEST Jacques
Sénateur
Mairie
07470 COUCOURON

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.



Jacques GENEST
Sénateur
Chevalier de la Légion d'Honneur